



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul en Pareds (Vendée), dûment convoqué le 29 août 2023, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Bénédicte GARDIN, Maire.

Nombre de conseillers : 14

Quorum : 8

Votants : 12

Présents ou représentés : GARDIN Bénédicte, BOURMAULT Christelle, GRELET Nicolas, GICQUEAU Emilie, GOUNORD Olivier, DIXNEUF Séverine, COUTAND Anaëlle, FONTENEAU Corinne, LOIZEAU Anthony, POUPIN Loïc, MARQUET-SIMONNET Céline, VIGNERON Céline, BARRAUD Cédric,

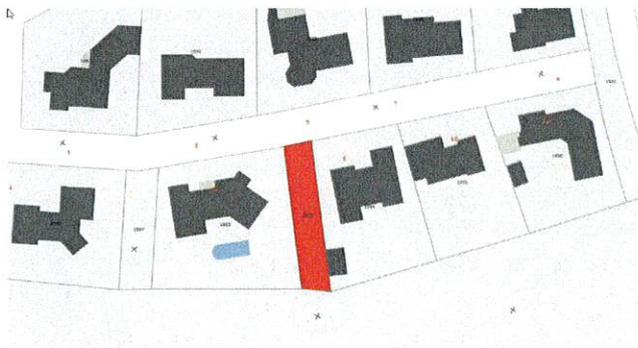
Absents ou excusés : BREMAUD Damien, LOIZEAU Anthony,

Secrétaire de séance : BOURMAULT Christelle

D2023090509 - Lotissement des Hirondelles 1 : vente d'une parcelle

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que Monsieur VION Mathieu est intéressé par l'acquisition d'une parcelle communale d'une contenance de 127 m² située en limite de sa propriété actuelle.

Il est proposé de fixer le prix d'achat de cette parcelle à 33 € TTC le m², prix de vente au m² identique à celui pratiqué lors de la commercialisation des terrains du lotissement.



Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- APPROUVE la cession de la parcelle cadastrée A1898 d'une contenance de 127 m²
- FIXE le prix de vente de cette parcelle à 33 € TTC le m² soit un prix total de 4 191 €
- AUTORISE Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette cession.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication le 06/09/2023

Fait à Saint Paul en Pareds, le 05/09/2023

BOURMAULT Christelle, secrétaire de séance

Bénédicte GARDIN, Maire.

